



REVUE DE PRESSE

Mercredi 17 janvier 2018



Internet : vers la revanche de la vie privée ?

DONNÉES PERSONNELLES Jusqu'ici, la protection sur la Toile des informations personnelles relevait plutôt du problème de l'internaute. Un nouveau règlement européen pourrait tout changer en mai

PASCAL RABILLER
prabiller@sudouest.fr

C'est bien pratique, il faut le reconnaître, de renseigner une fois pour toutes ses coordonnées bancaires sur un site marchand. C'est tellement plus facile de cocher « J'ai bien lu les conditions » sans lire quand on veut installer un nouveau système d'exploitation ou booster les outils de recherche du mobile, du PC ou de la tablette en surfant sur le Wi-Fi public. Souvent, nous sacrifions la maîtrise minimale de nos

L'argent des données personnelles est devenu un des principaux modèles économiques de beaucoup d'acteurs du Net

données, voire de notre sécurité, sur l'autel de l'économie de notre consommation d'énergie et de confort, parfois par paresse. La plupart du temps, c'est d'abord pour gagner du temps que nous sommes laxistes sur le sujet. Et ce temps que nous ne vou-

lons pas sacrifier, de très nombreuses entreprises qui nous fournissent des services ou des produits, le transforment en argent. L'argent des données personnelles est devenu un des principaux modèles économiques de beaucoup d'acteurs de la Toile. À commencer par les géants américains ou chinois du Net, qui disposent des habitudes de « clics » et de consommation, des centres d'intérêt et des déplacements géolocalisés de milliards d'internautes. Nos données ont un prix, entre 10 centimes et 1 euro, en fonction du nombre d'informations personnelles fournies (âge, lieu de résidence, sexe, situation familiale, adresse IP...) en plus du seul mail. C'est souvent à notre corps défendant que nous livrons certains des moments de notre vie privée au plus grand nombre, et pas juste à nos amis. Tout ce qui a été publié un jour, même effacé par la suite, continue de vivre dans les coulisses des réseaux sociaux et constitue, pour les as de la recherche, notre véritable identité numérique.

Algorithmes et mégadonnées

Quel internaute sait que quand il pousse les portes virtuelles d'un magasin comme Cdiscount ou Amazon, il est accompagné, tout aussi virtuellement, de dizaines de logiciels espions « vendeurs » d'autres boutiques concurrentes, qui analysent ses recherches, ses centres d'intérêt, et qui, ô miracle, proposent un bien ou service du même acabit ? Pas de magie

en réalité, mais des algorithmes et des analyses de mégadonnées. Ces derniers se basent sur des informations que nous avons soit dévoilées volontairement, soit, et c'est plus généralement le cas, parce que nous n'avons pas la maîtrise des outils qui nous permettent de dire stop. Ceux-ci existent pourtant, puisque les utilisations de données informatiques sont encadrées en France depuis le 6 janvier 1978 et en Europe depuis 1995.

Certes, la protection de nos données nous appartient encore, elle est relative à nos comportements, mais, à partir du 25 mai prochain, demain donc, nous, consommateurs européens, allons indirectement disposer d'un outil qui va nous permettre, à tout moment, d'accéder aux données personnelles que les acteurs détiennent. Le Règlement général pour la protection des données (RGPD) va ainsi harmoniser la gestion des informations personnelles dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.

La donnée, source de revenu ?

Il concerne l'ensemble des acteurs présents sur le Net, organismes publics, associations, entreprises européennes, mais aussi des sociétés dont le siège est hors de l'Union européenne et qui traitent de données relatives à des citoyens de celle-ci. À partir de mai 2018, nous aurons tous plus de visibilité et de contrôle sur nos données

personnelles. Depuis l'annonce du calendrier, c'est le branle-bas de combat du côté des acteurs, qui doivent savoir en permanence quelles informations ils détiennent et, surtout, savoir les transmettre sur simple demande.

Le RGPD (ou GDPR, en anglais) est une manne pour les entreprises de services numériques, de conseils et les cabinets d'avocats qui doivent aider les acteurs concernés à se mettre en conformité. On parle ici d'un marché à 4,3 milliards d'euros entre la période 2017 et 2021. Ce contrôle plus aisé de nos données pourrait avoir un impact sur la commercialisation de celles-ci par les internautes aux sociétés qui les utilisent pour générer des revenus publicitaires. Lancée par le philosophe Gaspard Koenig, cette idée n'a pas été trop mal accueillie par les acteurs d'Internet. De là à dire qu'une autre révolution de la donnée personnelle, mieux contrôlée cette fois, est en cours...



Les utilisations de données informatiques sont encadrées en France depuis le 6 janvier 1978 et en Europe depuis 1995. PHOTO ILLUSTRATION THIERRY DAVIDO / SLO QUEST

« Les objets connectés sont tr

CYBERSÉCURITÉ Faiblement protégés pour ne pas renchérir leur coût et souvent inventés par des start-up, les objets connectés sont des proies faciles

« Plus de 8 objets connectés sur 10 sont vulnérables face aux cyberattaques », explique Laurent Oudot, ex-agent de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Il dirige aujourd'hui la société Tehtris, à Pessac (33), qui a mis au point eGambit, l'une des 10 meilleures solutions au monde de protection des stations et des serveurs. C'est en effet un jeu d'enfant pour un pirate informatique de s'infiltrer dans un objet connecté en moins de trois minutes, selon un récent rapport du cabinet ForScout. Un problème majeur au regard de la vitesse de déploiement des objets connectés dans nos foyers. En 2020, il devrait y en avoir 6 milliards dans l'Union européenne.

Des cas de piratages massifs

D'ailleurs, depuis deux ans, les couacs à grande échelle se multiplient. Ainsi, en octobre 2016, des pirates ont

pris le contrôle de dizaines de milliers d'objets connectés pour mener des attaques par déni de service [NDLR : saturation de sites par des millions de requêtes simultanées], contre l'hébergeur tricolore OVH ou la société Dyn (un annuaire du Web), perturbant fortement des services aussi divers que Twitter, Spotify ou Amazon.

Les conséquences peuvent être particulièrement graves. En juillet 2015, deux chercheurs en sécurité ont démontré qu'ils pouvaient s'infiltrer dans le système connecté d'une voiture et en prendre le contrôle à distance. Des pirates peuvent aussi potentiellement ruiner une entreprise en s'introduisant dans le système connecté de chauffage pour mettre en surchauffe physique tous ses serveurs et réduire toutes les données à néant. Les raisons de ces failles sont bien connues. « Ces objets connectés

sont, pour la plupart, créés par des start-up, qui veulent accéder le plus vite possible au marché avec des prix accessibles et font des économies sur la sécurité, en ne prévoyant souvent ni mots de passe cryptés, ni mises à jour. Ils sont bien trop vulnérables pour les pirates », pointe cet expert.

Des espions cachés

Certaines sociétés étrangères, peu scrupuleuses, n'hésitent pas à profiter de ces faiblesses pour détourner des objets connectés à des fins d'espionnage. Ainsi, la poupée interactive Cayla, fabriquée par Genesis Industries Limited, une entreprise de Hongkong, collecte moult informations personnelles relatives à l'enfant : son prénom, son école, son adresse, ses émissions préférées... sans que l'on sache l'usage qui en est fait ensuite. L'Allemagne a clairement choisi d'en interdire la vente.

op faciles à pirater »



La poupée interactive Cayla collecte ainsi moult informations personnelles relatives à l'enfant. PHOTO DR

Surtout, le problème est qu'actuellement, les consommateurs n'ont guère de solutions sûres à 100 % pour se protéger. Juste des conseils de bon sens : privilégier de grandes marques reconnues, faire les mises à jour régulièrement ou encore utiliser un routeur pour sécuriser sa connexion

Internet. Le sujet est tellement sensible que la Commission européenne va définir, cette année, des mesures visant à imposer aux objets connectés des normes standards de cybersécurité et à développer des dispositifs de certification.

Nicolas César

Ces données personnelles qui nous échappent

Les cookies

Ils sont déposés sur l'ordinateur lors de chaque visite d'un site Web. Ils peuvent stocker les données de navigation mais également des informations personnelles sur les sites marchands pour « tracer » l'activité des internautes et personnaliser l'affichage des messages publicitaires.



Les réseaux sociaux

Les paramètres de confidentialité sont rarement configurés par les utilisateurs de Facebook. Ils permettent pourtant à des tiers d'accéder à de nombreuses informations personnelles, aux profils des contacts d'un utilisateur ou à son identité.



La géolocalisation

Sur ordinateur ou depuis un téléphone, elle est généralement activée par défaut. Elle permet aux annonceurs d'adresser des offres commerciales ciblées selon la position de l'utilisateur ou de suivre ses déplacements, même lorsqu'une application est en veille.



Le numéro de carte bancaire

Certaines boutiques en ligne proposent de les stocker pour simplifier la commande. Au risque qu'une faille sur leurs serveurs ou un piratage de données entraîne leur réutilisation frauduleuse.



Et si Google avait des raisons d'avoir peur du français Qwant ?

STRATÉGIE Le moteur de recherche français Qwant est un pionnier de la protection des données

« Quand nous nous sommes lancés, en 2010, beaucoup nous disaient que notre militantisme ne servait à rien, que nous n'y arriverions pas... » Éric Léandri est un militant un peu particulier. Son engagement est celui d'un geek, qui a décidé, au moment où Google devenait ce qu'il est aujourd'hui - un « aspirateur » à données personnelles qu'il transforme en machines à cash tous azimuts -, de prendre le contre-pied avec un moteur de recherche respectueux de la vie privée de ses utilisateurs.

Qwant, seul au monde ?

Il est, avec quatre autres ingénieurs informaticiens, à l'origine de Qwant, le seul moteur de recherche européen qui garantit la non-exploitation des données personnelles. « Peut-être même le seul au monde, car, si aux États-Unis, un autre acteur, DuckDuckGo, assure être sur la même longueur d'onde que nous, il s'agit en fait d'un métamoteur de recherche. C'est-à-dire qu'il est un intermédiaire entre les internautes et les moteurs de recherche du marché. Et puis, dans un environnement juridique qui est quand même beaucoup plus laxiste que le nôtre, je ne suis pas certain que nous ayons la même notion du respect des données personnelles », glisse le dirigeant.

Si au moment de sa création, Qwant semblait pour beaucoup à contre-courant des tendances, les vents sont en train de tourner. « Pendant longtemps, tout le monde se

moquait du respect des données personnelles. On avait confiance quand on nous disait que c'était avec nos données que les services s'amélioreraient. Et on nous garantissait la sécurité... Le futur règlement général sur la protection des données, le RGPD, et les nombreux problèmes de protection des données personnelles des internautes qui ont émaillé l'actualité ces dernières années, font de ce thème un vrai sujet de société. Il nous rend, tout d'un coup, très tendance », constate Éric Léandri, qui a été de la délégation française qui a accompagné le président Emmanuel Macron en Chine, la semaine dernière.

« Le Google d'avant 2010 »

Les chiffres d'utilisation de Qwant lui donnent raison. Le moteur de recherche compte désormais chaque mois plus de 52 millions de requêtes. Un chiffre qui plafonnait à 1 million en 2014 et qui est actuellement en croissance de 10 à 20 % chaque mois. En quelques semaines, les équipes de Qwant - réparties entre Nice, Milan, Paris, Berlin et bientôt la Chine - sont passées de 50 à 140 collaborateurs. Dont près d'une vingtaine se consacrent uniquement au sujet du respect des données personnelles des utilisateurs.

Éric Léandri réagit instantanément quand on lui pose la question d'une éventuelle incompatibilité entre la « philosophie » de Qwant et le business. « C'est faux ! Avant 2010, Google n'exploitait pas les données person-



Éric Léandri, fondateur et dirigeant de Qwant. PHOTO DR

nelles comme c'est le cas aujourd'hui. Pourtant, il faisait déjà 40 milliards de dollars de chiffre d'affaires ! Qwant, c'est le Google d'avant 2010 », assure Éric Léandri. Ce « Google d'avant » devrait, lui, réaliser 10 millions de chiffre d'affaires cette année, ce qui lui permettra d'atteindre l'équilibre financier. Selon l'Ifop, Qwant accueille actuellement 4 % des recherches en France. S'il n'y a que huit moteurs de recherche dans le monde, le français veut devenir la référence dans le domaine de la protection des données. P. R.

Muriel Pénicaud rénove les contrats aidés

SOCIAL Le gouvernement, qui a réduit drastiquement le nombre de contrats aidés, a présenté, hier, une version renouée de ces dispositifs d'insertion professionnelle. Muriel Pénicaud, ministre du Travail, a vanté une « transformation assez radicale » de ces contrats, qui doit mettre fin à un système qui produisait, selon elle, « emploi précaire sur emploi précaire ». L'objectif annoncé est de permettre, en sortie de contrat, « un accès durable à l'emploi » à « plus de 50 % » des bénéficiaires, contre seulement 26 % aujourd'hui dans le secteur non marchand (État, collectivités, associations). Pour obtenir de meilleurs résultats, la ministre mise notamment sur une plus grande sélection des employeurs et un suivi plus pointu mené par Pôle emploi.

RECENSEMENT 2018

IL COMMENCE DEMAIN. Comme chaque troisième jeudi de janvier depuis quinze ans, c'est demain que débutera le recensement partiel de la population.

Jusqu'au 17 février, dans les communes de moins de 10 000 habitants, le 24 pour les autres, quelque 1 500 agents de l'Insee iront toquer aux portes tirées au sort dans l'ex-Aquitaine. Soit tout de même 300 000 logements et un demi-million de personnes visités.

À ces dernières ensuite de renseigner un formulaire officiel chaque année davantage réalisé sur Internet. Ainsi, en 2017, plus de la moitié des habitants concernés ont répondu en ligne, sans aucune différence désormais entre les villes et les campagnes.

Les bons chiffres du cognac

ÉCONOMIE 197,4 millions de bouteilles ont été expédiées dans 158 pays en 2017. Ce nouveau record réjouit la filière

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Presque 200 millions de cols ! La barre symbolique n'a pas été franchie mais la performance demeure remarquable. En 2017, pas moins de 197,4 millions de bouteilles de cognac (+10,2 %) ont été expédiées à la surface du globe. Pour la troisième année consécutive, les ventes ont encore progressé, générant un chiffre de 3,15 milliards d'euros (+14,4 %), valeur au départ de France et non au détail dans 158 pays du monde.

Arrêtons-nous un instant sur ce chiffre : 3,15 milliards d'euros, c'est l'équivalent d'une quarantaine d'Airbus A 320, d'une centaine de rames TGV et d'environ 270 000 Renault Twingo ! Il dit toute l'importance d'une filière non délocalisable qui compte 4 300 viticulteurs, 280 négociants et 110 distillateurs professionnels. Au total, le cognac fait vivre 60 000 personnes dans les deux Charentes.

Les statistiques communiquées hier après-midi par le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) sont excellentes. Tous les voyants sont au vert. 86,1 mil-

lions de bouteilles ont été expédiées dans la zone de libre-échange Alena (États-Unis d'Amérique, Canada et Mexique), le plus important et le plus dynamique des marchés.

La reprise en Chine

L'an passé, 56,9 millions de cols ont été livrés en Extrême-Orient, dont 25,5 en Chine, où les affaires reprennent après un repli marqué lors du tour de vis marxiste à Pékin en 2013 et 2014. « L'appétence des Chinois pour les cognacs est durable », se

félicite Patrick Raguenaud. Le nouveau président du BNIC ajoute : « Nous restons dans un contexte de normalisation du marché. »

Enfin, l'or ambre des Charentes garde des adeptes en Europe, qui a con-

sommé 41,6 millions de bouteilles. La dynamique est ici portée par le marché russe (+32,7 % en volume) et les Pays baltes. Malgré le Brexit et la



Une ligne d'embouteillage d'Hennessy. En 2017, la catégorie VS a pesé 50 % des volumes, le VSOP 39 % et le XO 11 %. Chiffres globaux, toutes marques confondues. PHOTO EMMANUEL BRUNET / HENNESSY

chute de la livre sterling, le Royaume-Uni conserve la quatrième place au Top 10 des marchés mondiaux, avec 9,9 millions de bouteilles (-2,5 % en volume et -3,9 % en valeur). Notons une timide mais réelle reprise en France, où 4,3 millions de flacons sont vendus. Encore marginales (6,5 % du

total expédié), les « zones d'opportunité » du reste du monde (Afrique du Sud, de l'Est, Océanie), participent à la croissance globale : +13,2 % en volume, +17,3 % en valeur.

La production 2017, rappelle l'interprofession, a été touchée par les épisodes de gel d'avril. La distillation de la récolte devrait ainsi ap-

REPÈRES

+ 11,4 %

La hausse des volumes dans la zone de libre-échange Alena (États-Unis, Canada et Mexique) où se concentrent plus de 40 % des expéditions. La croissance en valeur est ici de +12,6 %.

+ 11,3 %

La progression des volumes en Extrême-Orient. +18,4 % en valeur. La Chine, à elle seule, pèse 25,5 millions de bouteilles.

+ 5,7 %

La hausse des volumes en Europe. +8,7 % en valeur.

Chiffres BNIC, année civile 2017.

procher les 635 000 hectolitres d'alcool pur, contre près de 750 000 hl AP en 2016. La réserve climatique disponible, avec un stock de 184 000 hl AP, va permettre de limiter la casse, estime le BNIC. Mais l'objectif de production de 12 hectolitres d'alcool pur par hectare ne sera pas atteint.

21 barriques volées

CHERVES-RICHEMONT Plus de 70 hectolitres d'eau-de-vie ont disparu chez un viticulteur

C'est le genre de vol pour lequel il faut être un minimum organisé. C'est le moins que l'on puisse dire. Dans la nuit de vendredi à samedi derniers, des voleurs se sont introduits dans un chai, situé au lieu-dit « Chez Toïnot » à Cherves-Richemont, en pleine zone des Borderies. Après avoir forcé la porte d'entrée, ils ont dérobé 21 barriques, ce qui représente plus de 70 hectolitres d'eau-de-vie âgée de 2 à 3 ans.

Le fait que le chai ait été isolé et sans protection (alarme, caméras de surveillance) a, forcément, facilité la tâche des auteurs. Les propriétaires, qui habitaient à côté, avaient récemment changé de maison. « Nous avons déménagé il y a tout juste vingt jours », confirme le propriétaire. De là à penser que le site était surveillé, il n'y a qu'un pas. « En même temps, tout le monde était au courant que nous partions », souffle le viticulteur.

Comment vendre l'alcool ?

« Des vols, il y en a tous les ans dans les chais, affirme, de son côté, Alexandre Imbert, le directeur de l'UGVC (Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac), mais là, c'est l'importance qui surprend, cela demande, effectivement, une organisation. Et on se demande s'il y en aura d'autres ailleurs. D'autant, effectivement, que tous les viticulteurs n'ont pas les moyens de financer un système de protection. »



21 barriques dans la nature. A.L.

Reste à savoir comment les voleurs vont maintenant pouvoir écouler leur butin. « Sur quelques litres, on peut toujours trouver preneur mais, là, ça me paraît plus difficile. Sur le marché légal, il faut que le stock soit enregistré, qu'il y ait une traçabilité, mais on ne connaît pas les filières illégales... », note Alexandre Imbert.

« Si vous me vendez votre voiture 5 000 euros alors qu'elle en vaut 10 000, je vais, bien évidemment, vous l'acheter. Pour les eaux-de-vie c'est pareil, s'ils les vendent à moitié prix, ils trouveront preneurs, complète le viticulteur volé. Il suffit que vous ayez besoin de faire un peu plus de pineau ou autre chose. Des trafics il y en a toujours eu. » Les voleurs pourraient-ils être des gens du cru ? Une éventualité qu'Alexandre Imbert refuse d'envisager.

Didier Faucard



Un grand parking à proximité, des lignes modernes... Voilà à quoi ressemblera la nouvelle version du Galaxy. IMAGE DE SYNTHÈSE GILLES IMBERT

Le nouveau cinéma multiplexe se dévoile

LOISIRS Le Galaxy va migrer, à la fin de l'année, du centre-ville de Cognac au pôle des Vauzelles de Châteaubernard. Premier regard sur cet investissement à 5,4 millions d'euros

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Le bâtiment devrait parfaitement se fondre dans le paysage. Les images (de synthèse) de la nouvelle version du cinéma Galaxy viennent d'être dévoilées. Il va en effet déménager au pôle des Vauzelles, juste en face de la nouvelle piscine, à l'actuel emplacement du stade de la Belle Allée. « Nous avons voulu nous inscrire dans la même ligne que le pôle aquatique », explique Franck Gagneux, exploitant de la société qui gère le site de Cognac et de Royan (17).

Pour l'heure, le permis de construire, déposé le mois dernier, est en cours d'instruction à la mairie de Châteaubernard. Mais on peut déjà s'y attarder virtuellement grâce à une esquisse. La structure sera faite de béton et de verre. Presque comme un jumeau de l'X'eau. Sur l'image présentée, on découvre un bâtiment très moderne, aux lignes

plutôt atypiques : un angle vitré très fort, qui servira de point d'entrée sur un hall de 500 mètres carrés. « Il y avait plusieurs versions et j'ai choisi celle-ci, ajoute Franck Gagneux. Un tel bâtiment, ça coûte cher, donc il faut faire très attention au budget. »

Six salles haute technologie

Justement, l'enveloppe a grimpé depuis les dernières estimations, passant de 5,2 à 5,4 millions d'euros (bâtiment et équipements compris). « En fonction des solutions techniques que l'on retient, on va avoir quelque chose de plus ou moins cher. Là, nous allons proposer ce qu'il y a de plus avancé en matière audio et vidéo. » Dans le détail, on citera d'abord six vastes salles, plus larges que longues, où l'on pourra passer dans les rangs sans que les spectateurs ne doivent se relever ; de grands écrans ; des projecteurs numériques en haute définition 4K ; et du son de quali-

té (répondant aux normes Dolby 7.1, voire Dolby Atmos, le nec plus ultra en matière de sonorisation immersive, comme dans la grande salle du Mégarama de Garat, près d'Angoulême).

Et l'investisseur croit à ce nouveau quartier : « Partout en France, dès qu'un multiplexe se construit, il attire des activités, du commerce

« Il est possible de réunir 198 000 spectateurs par an »

et de la restauration. Il n'y a aucune raison que ça ne se produise pas à Cognac. » D'ailleurs, l'ambition de Franck Gagneux est très haute. « Les deux études de marché réalisées démontrent qu'il est possible de réunir 198 000 spectateurs par an. Moi, je crois qu'on peut monter un petit peu au-dessus, le potentiel est là. Il faudra peut-être deux ou trois ans pour atteindre la vitesse de croi-

sière et les 200 000 personnes. » Le chef d'entreprise rappelle qu'au moment où il a racheté le Galaxy, en 2011, ce dernier réalisait 108 à 112 000 entrées, contre 136 000 l'an dernier (+ 4,5% par rapport à 2016).

Ouverture espérée à Noël

D'ailleurs, quelle sera la stratégie du nouveau Galaxy ? « On sélectionne nos films pour répondre à la demande de la population de Cognac. La programmation y est donc différente de Saintes ou Angoulême. Il y aura toujours des films d'art et d'essai, mais on les met moins en avant car nous avons besoin de faire plus d'entrées. Toutefois, ces œuvres sont toujours là, en arrière-plan. »

Si le permis est validé sans réserve, les travaux pourraient commencer en avril. Avec pour objectif d'ouvrir à Noël 2018, une période traditionnellement faste pour le secteur du cinéma.

Recensement : la priorité est donnée à internet



L'équipe de recensement va débuter sa mission demain. PHOTO DR

Hélène Condemine, responsable du service population fait les comptes : 1 937 logements sont répertoriés sur la commune (vacant, principal, occasionnel, secondaire). Le recensement qui débute demain verra octroyer à chacun des 8 agents recenseurs 240 à 260 logements. Si les feuilles de logement et bulletins individuels à remplir n'ont pas changé d'aspect en cinq ans, il y aura sans doute un peu de gymnastique cervicale à effectuer pour préciser les liens de pa-

renté des habitants du logement. La priorité est aussi donnée cette année au numérique. « Les agents recenseurs vont inciter les personnes à répondre par internet. C'est plus simple parce qu'elles n'auront pas à repasser chez les gens. L'agent est informé par SMS si la personne a répondu au questionnaire », explique Hélène Condemine avant de rassurer les récalcitrants. « Il y aura toujours la possibilité de remplir un formulaire papier. »

Sandra Balian

COMMUNES EXPRESS

CHÂTEAUBERNARD

Conseil municipal. Il se réunira aujourd'hui, à 20 h 30. À l'ordre du jour : indemnité pour instituteurs et directeurs ne bénéficiant pas d'un logement de fonction ; bilan 2017-

2018 des mesures de travaux d'intérêt général ; désignation de délégués à l'Agence technique de la Charente ; ouverture de crédits ; cession de matériels services techniques ; questions diverses.

Le médecin italien arrivera le 1^{er} avril

Bernard Dupont, le maire, et son conseil municipal ont présenté leurs vœux à leurs administrés, vendredi dernier.

Avec ses 1 089 habitants, la commune a entièrement rénovée sa salle des fêtes et quelques aménagements ont été effectués à la mairie, à l'atelier rue de Cognac et au terrain rue de Boutiers autour du terrain de boules (création d'un club qui se retrouve deux après-midi par semaine). L'élu n'a pas omis de mentionner les travaux de voirie sachant que la commune compte 36 km de chemins communaux.

Bernard Dupont a confirmé l'arrivée du médecin italien, le docteur Bertolani à partir du 1^{er} avril.

Vigilance citoyenne

La commune s'est également engagée dans la sécurité de ses administrés en adhérant au programme Vigilance citoyenne. Cela consiste à dissuader les délinquants, de rassurer la population, de renforcer la solidarité et le lien social. En parallèle, des aménagements pour améliorer la sécurité routière (miroirs et radar pédagogique) ont été mis en place, ainsi que l'installation d'un abri bus Chez Froin.

L'assemblée a pu découvrir les projets de 2018. Il y aura l'aménagement de la salle Gourçon avec la



Bernard Dupont et les élus nercillacais. PHOTO S.C.

création d'une salle de dépouille pour gros gibier. Elle sera destinée à la société de chasse, dans un souci de mise en conformité avec la réglementation en vigueur. Le programme voirie concernera le goudronnage du chemin reliant Terrier Pichon à Batte Chèvre.

Venue de la fibre

Face aux soucis de connexion Internet, le maire a annoncé l'installa-

tion de la fibre sur l'ensemble de l'Agglomération cognaçaise d'ici à quatre ans. Nercillac a été placée en zone prioritaire, les travaux se dérouleront en deux phases : bourg et village. Le début du chantier est prévu en 2018 et la fin en 2020.

À noter que depuis le 1^{er} janvier, Alsatis a été remplacé par Nomotech. En cas de problème, contactez le secrétariat de la mairie.

Séverine Caillé

Trois randonnées de cyclotourisme

CHÂTEAUBERNARD L'Association Sportive Verriers Cyclotourisme organise trois randonnées à vélo dimanche. Départ à 9 heures devant l'usine Verallia. Port du casque obligatoire. Le circuit de 55 kilomètres prend une autre direction à hauteur de Brives, les parcours de 64 et 70 kilomètres se scindent à Les Béguillères.

MESNAC

La fibre d'ici à fin 2018

C'est une belle assemblée composée d'habitants de la commune, mais aussi d'une dizaine de maires de l'ex-Communauté de communes de Grand-Cognac, qui a participé à la cérémonie des vœux du maire, vendredi dernier.

Didier Gois a d'abord rendu un hommage à son équipe municipale et au vivre-ensemble.

En 2017, il a été question du réaménagement de la lagune de Vignolles, la création d'un vestiaire pour le personnel communal, des travaux au cimetière de Mesnac et ses abords, la sécurisation de la traversée de Vignolles et l'entretien de plusieurs rues et chemins.

Parking au cimetière

2018 sera de la même veine avec la finalisation de la traversée du bourg de Vignolles et le plan de circulation, un parking au cimetière, la réfection de rues, la sécurisation



Didier Gois et le conseil municipal lors des vœux 2018. PHOTO P.B.

de la sortie du gymnase. Le déploiement de la fibre optique devrait se concrétiser d'ici à la fin de l'année ou début 2019. Ces futures réalisations seront adaptées « en fonction de notre budget qui sera encore en baisse cette année, mais nous voulons continuer d'apporter du bien-être à tous », indiquait le maire. Di-

dier Gois a tenu à associer les acteurs économiques de la commune, telles les diverses entreprises, mais aussi les associations locales et leurs nombreuses animations, et enfin le personnel communal qui œuvrent pour le vivre ensemble au quotidien.

Pierre Barreateau

Le Comité en quête de sang neuf

BILAN L'instance départementale a récemment tenu son assemblée générale à Châteaubernard

Avec sept clubs en Charente (1), deux ententes sportives, et un club fédéral, qui regroupent près de 170 licenciés (dont 20 féminines et 9 jeunes) seulement, dont la moyenne d'âge est de 58 ans, les dirigeants du Comité bouliste départemental de sport boules lyonnaises ont tiré la sonnette d'alarme lors de l'assemblée générale accueillie par le club de l'AS Verriers-Châteaubernard, présidé par Jean-Jacques Vigeant. « Notre congrès 2018 revêt un caractère crucial pour l'avenir de notre sport dans nos associations, notre département, notre Ligue », confiait la présidente, Josette Plinet, en ouvrant les débats, début janvier, devant une cinquantaine de boulistes, en présence



Les champions boulistes 2017 honorés au congrès départemental. PHOTO S. M.

d'Alain Moreau, membre du Comité départemental olympique et sportif, et de Christelle Gombeau, adjointe.

Baisse des effectifs

Dans son rapport, le secrétaire, Alain Montico, a souligné la baisse inquiétante des effectifs (moins 16 en une saison), la catégorisation 2017-2018, les mouvements des licenciés, la situation des jeunes. « Effectif faible, mais grande qualité sportive ; actions novatrices à mener dans chaque AS

pour intégrer des jeunes afin qu'ils progressent », le constat sur la « Semaine nationale de sport boules », le corps arbitral (9 arbitres charentais), le service communication (sites Internet). « Pour 2018, le recrutement devra rester la priorité principale. Comment attirer des jeunes et des adultes ? Comment valoriser le Sport Boules vis-à-vis du public ? », a conclu le secrétaire.

Le bilan financier est légèrement positif, mais vigilance pour la tréso-

rie. Francis Fleuranceau (masculins), Thierry Garreau (jeunes), Ilda-Rose Merle (féminines) ont détaillé les résultats sportifs de la saison (très encourageants pour les jeunes), avant de récompenser les meilleurs. Serge Ribouleau, fidèle licencié à l'AS Verriers, a reçu la médaille de bronze de la Fédération française de Sport Boules.

Avant de partager un déjeuner convivial en commun, la présidente a évoqué la naissance de la nouvelle structure, « Ligue Bouliste Nouvelle Aquitaine », avec les difficultés de sa mise en place, son fonctionnement, le rôle de chacun, mais « l'espoir de son essor en 2018 ». Elle a souligné la présence des Charentais dans tous les championnats de France, le besoin de bénévoles aux manifestations, incitant les licenciés à respecter les inscriptions aux divers concours, et à « avoir un comportement sur les terrains qui donne une bonne image pour notre sport ».

Samuel Mechain

(1) AB Angoumoisine ; AS Verriers-Châteaubernard ; CB Cognac ; Boule Barbezillienne ; Boule Gondevilloise ; A ; B Isle-d'Espagnac ; CB Manslois.

Du mieux dans le budget de l'État

GOUVERNEMENT Il a profité d'une hausse des rentrées fiscales en 2017 sur fond d'accélération de la croissance

Sur l'ensemble de l'année écoulée, le déficit budgétaire a atteint 67,8 milliards d'euros, contre 69,1 milliards en 2016. Il s'agit de son plus bas niveau depuis 2008, a précisé, hier, le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin. Selon Bercy, le solde des comptes de l'État ressort « en amélioration substantielle de plus de 6 milliards d'euros » par rapport à la dernière prévision du gouvernement, intégrée dans la loi de finances rectificative fin 2017.

Ce chiffre traduit « le respect des engagements pris par le gouvernement en matière de maîtrise des dépenses et de réduction du déficit », a souligné le ministre des Comptes publics, disant vouloir « poursuivre » cet « effort » en 2018. Il « balaye » au contraire « définitivement le procès injuste et inutile qui avait été fait à notre gestion des finances publiques au début de 2017, et aux critiques qui ont été portées contre nos prévisions budgétaires », ont estimé les anciens ministres Michel Sapin et Christian Eckert.

« Insincérité »

Le gouvernement, sous François Hollande, avait prévu un déficit budgétaire de 69,3 milliards d'euros pour 2017. Cet objectif avait été relevé à 74,1 milliards par le gouvernement d'Édouard Philippe, en raison des dépenses non budgétées par l'équipe sortante. Un dérapage budgétaire est « probable, je pense même que c'est un risque extrêmement fort », avait mis en garde le Premier ministre, après un audit alarmiste de la Cour des comptes quant aux comptes publics.

Dans ce rapport, la Cour avait dénoncé l'« insincérité » des prévisions de l'ancien gouvernement, évoquant un risque fort de dérapage du déficit public. Cet audit avait conduit le gouvernement à annoncer plusieurs mil-



Gérard Darmanin. ARCHIVES AFP

liards d'euros d'économies sur le périmètre de l'État. Le déficit du budget de l'État est l'une des trois composantes du déficit public, avec ceux de la Sécurité sociale et des collectivités locales. Ce chiffre global, le plus important aux yeux de Bruxelles, ne sera connu qu'à la fin du mois de mars.

« Pas de cagnotte »

Au vu des résultats enregistrés au niveau du budget de l'État, les choses vont désormais « dans le bon sens », a souligné, hier, l'entourage de Gérard Darmanin, optimiste sur les « capacités » de la France à tenir ses engagements européens. À l'origine de ce changement de tendance : une maîtrise stricte des dépenses des ministères, soit 237,5 milliards l'an dernier, en ligne avec les objectifs (237,6 milliards), mais aussi la bonne dynamique des rentrées fiscales, portées par l'accélération de la croissance.

La baisse du déficit de l'État devrait ainsi permettre à la France de rester dans les clous européens, peu importe la décision de l'office de statistiques européen Eurostat concernant l'affaire de la taxe sur les dividendes. En effet, quelle que soit la décision finale, l'entourage de Gérard Darmanin a assuré qu'il n'y aurait « pas de cagnotte » fiscale, conformément à la décision prise par Édouard Philippe. « La totalité du surplus de recettes » doit être « consacrée à la réduction du déficit ».

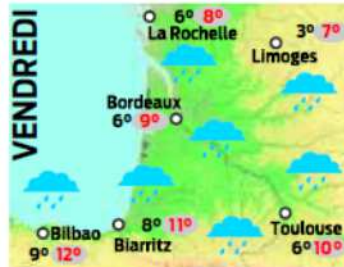
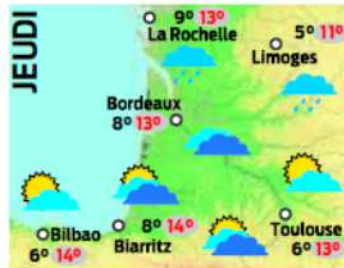
AUJOURD'HUI à la mi-journée



LE TEMPS AUJOURD'HUI

ECLAIRCIES ET RISQUE D'AVERSES

Le temps est encore instable aujourd'hui, avec une alternance d'averses et d'éclaircies et toujours un peu de vent. Les averses se raréfient cet après-midi sur les départements côtiers. Il neige un peu sur les Pyrénées au-dessus de 1200 m avec du vent sur les sommets. Les températures restent douces.



Le chiffre 200

Une étude du cabinet PwC, dévoilée hier par Aujourd'hui en France, met en lumière la réduction d'un parc automobile d'un quart en Europe et aux Etats-Unis d'ici à 2030. Sur le Vieux continent, il passerait de 280 à 200 millions et de 270 à 121 Outre-Atlantique. Explication: «C'est avant tout dû au développement massif de nouvelles formes de mobilité, et en premier lieu celui de l'auto-partage.» En outre, 55 % des nouveaux véhicules seront électriques.

L'infographie

La France vieillit et fait de moins en moins de bébés

Population : 67,2 millions

au 1^{er} janvier 2018

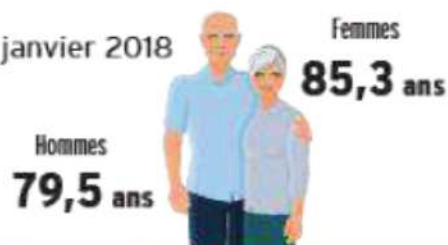


métropole
65.018.000
+
outre-mer
2.169.000

+ 0,3% par rapport à 2016

Espérance de vie

au 1^{er} janvier 2018



603.000 décès + 9.000 par rapport à 2016

Source : Insee

Fécondité

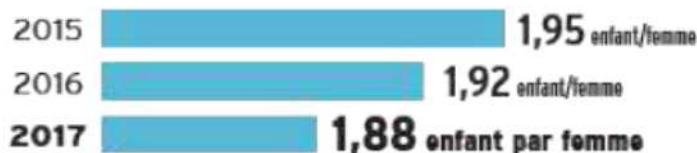
au 1^{er} janvier 2018



767.000 bébés nés

3^e année de baisse consécutive

- 17.000 par rapport à 2016



Unions

au 1^{er} janvier 2018



228.000 mariages

dont 7.000 de personnes
de même sexe

192.000 Pacs
(estimés)

INFOGRAPHIE CL

Un boom jamais revu depuis le passage à l'euro

Il y passe ses journées, n'a plus une minute à lui. Depuis que l'article 105 de la loi de finances 2018 est entré en vigueur, Éric Doyen change ou met à niveau des caisses enregistreuse du matin au soir chez ses nombreux clients charentais. L'obligation faite aux commerçants de disposer d'un système anti-fraude à la TVA est une aubaine économique pour sa boutique, Raiponce Services, enseigne de bureautique installée avenue de Navarre à Angoulême. « Mais c'est vraiment galère à gérer, soupire-t-il. Car évidemment, tout le monde veut être servi en même temps. Et naturellement, comme toujours, tout le monde s'y prend au dernier moment. » Ce, alors même que le gouvernement communique

depuis plusieurs mois sur le sujet: les informations ont pas mal circulé au sein des associations de commerçants. Pour Éric Doyen, c'est carrément là « un véritable tsunami ». « Six cent mille commerçants sont concernés en France et l'État a sous-estimé le délai qu'il faudrait pour procéder à l'adaptation du matériel. Sans compter que pour la moitié des systèmes, la mise à jour fiscale annuelle habituelle n'est pas encore effectuée, certains éditeurs de logiciels étant même carrément à la traîne. C'est dire si l'ensemble des caisses ne sont pas prêtes d'être aux normes! » Même constat du côté d'Atlantique Caisses Services (ACS), société spécialisée basée à La Rochelle et qui intervient aussi en Charente.

« Nous avons plus de 150 caisses à changer dans les trois mois, détaille Nicolas Delion, responsable du service technique. Le problème, c'est que nos entreprises ne sont pas structurées pour des surcroûts d'activité pareils. Alors ça prend vraiment plus de temps qu'il n'en faudrait. Mais en fait, selon toute vraisemblance, 2018 s'avérera une année de transition, d'accompagnement, pour permettre à chacun de s'équiper tranquillement. » Le boom, en attendant, est tel que la profession n'en avait plus vu de pareil depuis presque vingt ans. Seules quelques variations de TVA pendant les années Sarkozy étaient venues entre-temps chatouiller son volume d'activité. « C'est bien simple, ce qui se passe cette année est comparable

à la situation qu'on a connue quand on est passés à l'euro. Là, il avait fallu renouveler absolument tout le parc existant. » Cette fois, l'estimation porte plutôt sur huit machines sur dix, environ. « Les caisses qui sont sorties l'année dernière, en général, sont prêtes. Celles légèrement antérieures peuvent se contenter d'une mise à jour, le plus souvent payante. Mais pour celles d'avant, c'est beaucoup plus complexe. Et en tout cas, tout ce qui a plus de cinq ans, c'est mort, ça ne passe pas, évalue Nicolas Delion. Vous imaginez le SAV que cela génère? En fait, c'est très paradoxal mais même si ça profite à court terme à notre chiffre d'affaires, à plus long terme, on s'en serait malgré tout bien passé. »

L'État fait sauter leurs caisses

■ Depuis le 1^{er} janvier, les commerçants charentais sont tenus de disposer d'un système anti-fraude à la TVA dans leur caisse enregistreuse ■ Beaucoup ont dû investir, mécontents, dans du nouveau matériel.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Derrière leur comptoir respectif, une machine toute neuve. La dépense qu'ils n'avaient pas prévue. Mais une obligation légale qui s'applique à eux comme à tous les commerçants charentais, petits et grands, depuis le 1^{er} janvier. Gwendoline Desvignes, fleuriste dans le quartier Victor-Hugo à Angoulême, et son voisin, Benjamin Simonnet, réparateur de téléphones et de tablettes, l'ont plutôt mauvaise. L'un et l'autre se sont installés il y a un an et demi. Et, à leur grand désarroi, leurs caisses enregistreuses presque encore sous garantie sont déjà des antiquités. Illégales, même, parce qu'elles ne peuvent pas répondre – à l'instar de 80 % du parc – à la nouvelle norme gravée dans le marbre de la loi de finances 2018.

Un système inaltérable qui n'oublie rien

Ainsi que l'avait rappelé fin novembre au salon Street Connect d'Angoulême Delphine Favory, directrice générale d'Incw, un éditeur de logiciels de gestion et d'encaissements, les caisses doivent désormais présenter un système fiable d'anti-fraude à la TVA. « Pour assurer inaltérabilité, sécurité des données, conservation et archivage, explique-t-elle dans un vidéo toujours en ligne sur le site de l'événement qui avait attiré quelque 600 personnes dans les rues branchées de l'Es-



Gwendoline Desvignes, fleuriste à Angoulême, se retrouve avec deux caisses sur les bras.

Photos Renaud Joubert

pace Carat. En fait, toutes les manipulations génèrent une trace dans le logiciel. La moindre modification ultérieure est enregistrée et le fisc pourra tout contrôler. » Si d'aucuns affirment que la fraude malgré tout demeure facile – « Il suffit de laisser le tiroir ouvert et de compter de tête pour le rendu », glisse une fille d'artisans qui tient de temps en temps

l'échoppe de ses parents –, dans les faits tout le monde y passe. À tel point que les installateurs ont du boulot jusque par-dessus la tête (lire ci-dessus). « Je n'ai pas envie d'écoper de 7 500 euros d'amende pour une machine qui en vaut à peine 300 », se résigne Gwendoline Desvignes. Elle a donc acquis le même modèle, mais blanc au lieu de noir, et doté, contrairement au précédent, d'une carte SD potentiellement contrôlable.

Une dépense dont ils auraient pu se passer

« Enfin quand même, ça me fait des charges supplémentaires alors que quand j'ai ouvert mon magasin, le vendeur m'avait assuré que ça passerait la nouvelle norme. Pour une activité encore jeune, encore fragile comme la mienne, ce n'est pas neutre. » Elle aurait apprécié un geste de l'État dans le cadre de cette transition forcée. Subvention ou crédit d'impôt, qu'importe. D'autant que « cette

mesure, c'est pour faciliter la vie du fisc, pas du tout la nôtre abonde Benjamin Simonnet. Mais non, ça nous coûte encore de l'argent à nous! » Lui a pris le modèle « le plus basique du monde, à 170 euros, donc la dépense est maîtrisée. Et encore, parce qu'il a réussi à passer un marché avec l'installateur. Je lui ai réparé son portable, en échange il m'a fait une mise à jour qui aurait coûté 150 euros de plus. »

Pour les petits commerces, l'obligation du 1^{er} janvier pèse plus lourd. « Il y a des commerçants qui ne se dégagent même pas un Smic et il peut arriver que leur activité demande une caisse enregistreuse plus sophistiquée, avec plus de touches. Et là, les prix peuvent facilement dépasser les 2 000 euros. Ils font comment? », interroge Éric Doyen, vendeur et installateur à Angoulême. Beaucoup optent alors pour un système d'abonnement, de plus en plus suggéré en général et d'ailleurs carrément imposé dans certains cas. Même à ceux qui ont

Mises au rebut sur leboncoin

Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Des caisses enregistreuses, souvent bradées (on a repéré des modèles à 30 €), sont à vendre depuis mi-décembre sur leboncoin. En début de semaine, on en dénombrait une petite dizaine, à Angoulême, Genoulac, Confolens... La plupart du temps, le descriptif est vague, l'allusion au système anti-fraude à la TVA quasi inexistant. Leur seule chance de recyclage: des structures non assujetties à la TVA (associations...) ou des collectionneurs.

»

Cette mesure, c'est pour faciliter la vie du fisc. Mais ça nous coûte encore de l'argent à nous !



Benjamin Simonnet, réparateur de téléphones et de tablettes à Angoulême, se serait bien passé d'une dépense jugée « inutile ».

les reins plus solides. Payer 57 euros par mois a été le choix contraint de Nathalie Berthonnaud, bio-esthéticienne à Barbezieux. « Au début, dit-elle, j'avais acheté ma caisse et je pensais qu'il me suffirait de racheter un module prêt pour l'évolution liée à la TVA. En fait non, la seule façon de rester à jour désormais, c'est de souscrire un abonnement. » Option également retenue par Jean-Marc Granger, restaurateur à Cognac. Mais là parce que le calcul était clairement plus favorable. « 150 euros par mois pour deux caisses et une batterie de pad pour la prise de commandes, c'est mieux que les 12 000 euros que j'aurais dû dépenser autrement. » Le Cognacais, du reste, n'est pas en pétard contre le gouvernement. « De toute façon, il fallait que je change mes caisses, elles avaient huit ans et étaient dépassées. En fait, c'était l'occasion. Mais c'est sûr que si j'avais remplacé le parc l'an dernier et qu'il avait fallu recommencer, ça n'aurait pas été la même musique! »

Cherves-Richemont

7 800 litres d'eau-de-vie dérobés la nuit dans un chai

Il faut au moins un camion-plateau, voire même un semi-remorque, pour réussir à voler 21 barriques. Ou bien il faut du temps pour faire une multitude d'allers-retours avec un simple utilitaire. Des moyens et du temps... Visiblement, ces voleurs en ont eu dans la nuit de vendredi à samedi. Sans se faire repérer, ils ont défoncé la porte en bois d'un chai viticole isolé, à Cherves-Richemont, et ont embarqué 7 800 litres d'eau-de-vie de Borderie, âgée de deux ou trois ans, qui devraient approvisionner les filières souterraines. «Des gens qui étaient forcément bien renseignés», estime le viticulteur. S'apercevant du trou dans son stock samedi matin, il a contacté la gendarmerie de Cognac, qui a aussitôt ouvert une enquête. Le préjudice s'élève à au moins 80 000 euros... peut-être pas loin de 100 000.

«C'est énorme. Ce n'est pas du tout neutre», estime Alexandre Imbert, le directeur de l'UGVC, l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac, prévenu par les gendarmes. En poste depuis trois ans, il n'a pas souvenir d'un vol d'une telle ampleur sur le territoire. Mais des faits sont constatés chaque année, comme le signale Bruno Métifet. En 2016, par exemple, 2 000 litres avaient été volés à Baignes-Sainte-Radegonde, six fûts de 345 litres à Saint-Palais-du-Né.

«C'est le premier fait qui nous est remonté

pour cette saison», constate le gendarme référent sûreté, qui accompagne les maisons de négoce et les viticulteurs dans leurs démarches pour se sécuriser. «Ce qu'il faut faire, d'abord, c'est mettre en place des clôtures et des portails, indique-t-il. Mais aussi un éclairage à détection de mouvements. Mes collègues procèdent régulièrement à des interpellations grâce à de simples projecteurs.» L'adjudant conseille, par ailleurs, de «vérifier l'intégrité des ouvertures». «Il y a parfois, dans les chais, des portes vulnérables qu'il faut sécuriser.»

Et d'insister: «La protection électronique est devenue incontournable.»

Même dans un milieu rural qui se croit souvent protégé. Pour preuve: la semaine dernière, deux véhicules ont été dérobés dans des exploitations, à Ambérac et Mouthiers-sur-Boëme. Dans les deux cas, les clés étaient sur le contact. «Certains exploitants considèrent qu'enlever les clés est une perte de temps», regrette le gendarme. Pour autant, selon Alexandre Imbert, les viticulteurs sécurisent de plus en plus leurs sites. «Les jeunes générations investissent dans la sécurité, des portes plus sûres, la vidéosurveillance...» Logique, au vu du cours des eaux-de-vie.

J. P.

Encore une année record pour le cognac

197,4 millions de bouteilles ont été expédiées en 2017. Un record alors que la production a, elle, quelque peu souffert du gel.

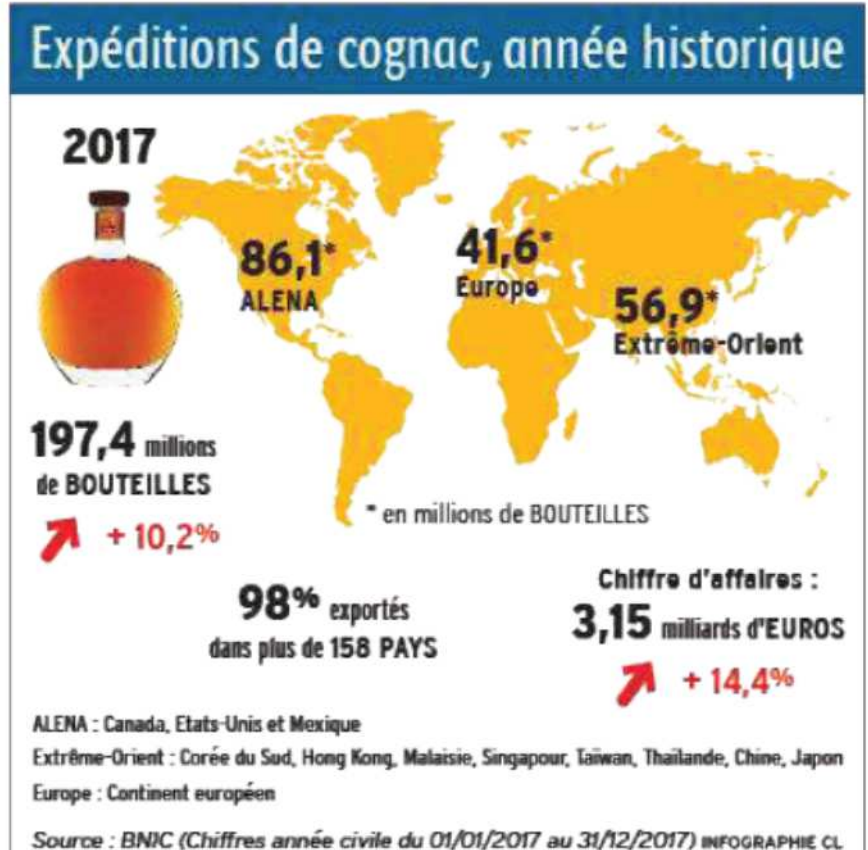
Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

On n'a pas encore atteint les 200 millions... mais ce n'est pas loin. Le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) a publié hier après-midi les excellents chiffres de la filière pour 2017. De quoi donner le tournis. Encore plus qu'une rasade de XO. En douze mois, 197,4 millions de bouteilles ont été expédiées à travers le monde. C'est le plus haut niveau jamais atteint alors que la croissance ne semble pas vouloir s'arrêter depuis trois ans. Elle s'établit, cette année, à plus de 10 % en volume et 14 % en valeur. Quant au chiffre d'affaires, il atteint, 3,15 milliards d'euros. Du jamais vu.

Progression continue sur le marché chinois

De quoi donner confiance aux professionnels de la filière: la dynamique est favorable sur l'ensemble des marchés, toujours tirée par la zone Alena (1), qui représente 43,6 % des expéditions. 82,6 millions de bouteilles ont ainsi été envoyées rien qu'aux États-Unis. «La présence historique et les investissements constants de nos maisons permettent de conforter la belle performance des expéditions de cognac vers ce marché», observe Patrick Raguenaud, le nouveau président du BNIC.

56,9 millions de bouteilles ont également été expédiées vers l'Extrême-Orient où l'on observe une progression continue sur le marché chinois. «Cette dynamique de forte reprise des expéditions témoigne de l'appétence



durable des Chinois pour les cognacs, alors même que nous restons dans un contexte de normalisation du marché», indique encore le président.

La croissance se poursuit aussi en Europe, qui représente 21,1 % des expéditions, avec une présence particulièrement marquée en Russie (+ 32,7 % en volume). Sans oublier l'Afrique et l'Océanie, des marchés à fort potentiel, où 12,8 millions de bouteilles ont aussi été envoyées.

La production moins impactée que prévu

Produit star toujours: le VS, qui compte pour la moitié des expéditions. Alors que le leader Hen-

nessy affirme manquer d'eau-de-vie pour fournir le marché, il affiche une progression de 8,6 % en volume. Face à lui, les VSOP et qualités vieilles n'ont pas à rougir avec des croissances respectives de 11,2 % et 14,3 % en volume. Ces beaux résultats sont à mettre en perspective avec la production, finalement moins impactée que prévu par l'épisode de gel du mois d'avril dernier. Avec un rendement de 8,64 hectolitres d'alcool pur par hectare (AP/ha), la distillation devrait approcher les 635 000 hl AP. La réserve climatique devrait faire le joint.

(1) Accord de libre-échange Nord-Américain, signé entre le Canada, les États-Unis et le Mexique en 1994.

Le Crédit mutuel du Sud-Ouest envisage de faire scission

Pour garantir son développement, Arkéa, qui regroupe Sud-Ouest, Bretagne et Massif central, envisage de quitter la confédération nationale.

Jean-François BARRE
jf.barre@charentelibre.fr

Dans deux ans, à l'horizon 2020, les clients du Crédit mutuel de Charente pourraient bien changer de banque s'ils décident de rester fidèles à leur agence. De changer de nom, tout du moins, à l'instar des clients du Crédit mutuel du Sud-Ouest, de Bretagne et du Massif central.

La question sera débattue aujourd'hui en conseil d'administration d'Arkéa, le groupe qui fédère les trois fédérations. «Il s'agit en fait de quitter la Confédération nationale du Crédit mutuel, qui regroupe onze autres fédérations en France et le CIC», explique le Charentais Christian Touzalin, président du Crédit mutuel du Sud-Ouest (CMSO). Quitter «un groupe dominant qui a mis la main sur la confédération des crédits mutuels et ne se comporte pas comme une entité respectueuse des identités et de l'autonomie» de ses composantes, explique encore Christian Touzalin. Quelque chose comme «le petit qui ne veut pas se laisser bouffer par le gros», image-t-il.

En jeu, c'est l'autonomie d'Arkéa. Une scission serait alors synonyme de changement de nom. Les trois fédérations «dissidentes» seraient obligées de quitter le «CM 11» qui

vient d'obtenir par jugement du Tribunal européen en date du mois de novembre la capacité d'assurer le contrôle de l'ensemble des fédérations Crédit mutuel pour le compte de la Banque centrale européenne. «Ce qui reviendrait à être contrôlé par un concurrent», appuie Christian Touzalin. Dans les faits, le CIC, associé à la confédération nationale, est un rival économique. «Il a comme nous une banque en ligne, comme nous des filiales concurrentes, comme nous une société d'assurances.»

Recréer une marque, une identité

Pour les clients d'Arkéa, rien ne devrait changer. Mais pour le groupe, il faudrait recréer une marque, une identité. Arkéa, c'est aujourd'hui «un groupe rentable, 38^e groupe européen», souligne Christian Touzalin, quand l'entité CM 11 et CIC se situe à la 12^e place. «Nous avons de très bons résultats, une taille de bilan qui augmente chaque année, une entreprise qui se développe.»

La question de l'autonomie, «seule solution pour assurer notre développement», affirme Christian Touzalin, sera évoquée aujourd'hui au niveau du groupe. Elle le sera vendredi lors de l'assemblée générale du Crédit mu-



Christian Touzalin, président du Crédit mutuel du Sud-Ouest (CMSO): «L'autonomie est la seule solution pour assurer notre développement».

Photo archives CL

tuel du Sud-Ouest, puis dans chaque agence où, dans les trois régions, les sociétaires auront à se prononcer pour ou non quitter la confédération nationale.

Les clients pourraient être déstabilisés. «Il faudra expliquer la démarche» avant d'éventuellement engager la procédure. «Après un processus réglementaire, il faut que l'on ait capacité à créer un nouvel établissement coopératif. Il y aura une partie technique et financière qui demandera de relations avec la caisse centrale.»

■ Un mois après sa prise de fonction, la sous-préfète Chantal Guélot s'adapte au territoire ■ Et aux enjeux liés au cognac, une filière qu'elle compte soutenir.

«Il faut que je devienne la référente sur le cognac»

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Entrée en fonction le 18 décembre, la sous-préfète Chantal Guélot, 62 ans, était arrivée dans la précipitation. Un mois plus tard, elle demande encore un peu de temps d'adaptation, mais affirme vouloir se mettre au service des élus et des entreprises de son arrondissement. Particulièrement ceux de la filière des eaux-de-vie. Chose rare: la native de région parisienne a été initiée aux subtilités du cognac, un digestif apprécié depuis des générations dans sa famille.

Qu'avez-vous fait depuis votre prise de fonction ?

Chantal Guélot. La période des fêtes m'a permis de me documenter sur le territoire, puis j'ai commencé à rencontrer des élus. Pas tous, j'en ai 116 sur le territoire ! J'ai rencontré aussi les acteurs de la société civile, dont le président du Bureau national interprofessionnel du cognac [BNIC] et j'ai été invitée à visiter l'une des quatre grandes maisons [Rémy-Martin, NDLR].

En tant que consommatrice, connaissez-vous le cognac ?

Oui, j'ai un grand-père qui était un grand amateur, mon père également. Ce sont des arômes auxquels j'ai été familiarisée lors des repas de famille. En revanche, je découvre la complexité des assemblages, le travail qui est fait sur les produits d'excellence.

En tant que représentante de l'État, comment concevez-vous votre rôle par rapport à la filière ?

L'État est concerné dans la mesure où toutes les grandes maisons sont toutes classées en seuil Seveso haut, il y a là une partie administrative évidente. On pourra les aider sur ce sujet. Par ailleurs, si ces maisons ont des projets d'extension quelconques, cela implique tout un côté



La haute-fonctionnaire était en poste à la préfecture de Police de Paris. Auparavant, elle a été sous-préfète dans l'Ain (2013-2015) et dans l'Aube (2009-2013).

Photo M. B.

urbanisme, autorisations... On sera là pour coordonner, aider ces entreprises en mettant tout le monde autour de la table afin d'accélérer les choses. C'est également vrai pour les autres entreprises de la filière, même si les règles doivent évidemment être respectées.

Interviendrez-vous en matière de défense du produit, notamment dans le conseil de bassin Charentes-cognac ?

Oui, c'est un rôle que je vais découvrir. Je travaillerai en lien étroit avec le BNIC pour protéger la profession, il faut que je devienne la référente sur le cognac auprès du préfet.

Politiquement, Grand Cognac traverse une période de turbulences. Quel sera votre rôle en la matière ?

Ça a l'air de se calmer avec l'élection d'un nouveau président [Jérôme Sourisseau, NDLR] que j'ai rencontré.

Il reste tout de même de nombreux différends

à régler et deux camps semblent se détacher clairement. Comment vous situez-vous dans cette agitation ?

Je ne veux pas anticiper, mais je suis plutôt optimiste. Les élus m'ont l'air de vouloir travailler ensemble. S'il y avait des difficultés, je serais à leurs côtés pour aider, concilier... Pour le reste, ce n'est pas ma compétence.

Concernant la sécurité publique, avez-vous cerné les enjeux locaux ?

Je me rends compte que ce n'est pas un arrondissement très criminogène, j'ai connu plus compliqué. En revanche, il faut veiller à ce que les gens ne conduisent pas quand ils ont bu et il y a quand même quelques problèmes de drogue. Nous ferons un travail de prévention, de communication.

Par ailleurs, il y a la prise en compte de la menace terroriste, dans le cadre d'événements qu'il ne s'agit pas de remettre en cause et qui font la richesse du territoire, je pense aux festivals. En même temps, on se doit de préparer la sécurité de ces

événements avec les maires concernés et je serai très impliquée.

L'été dernier, les mesures de sécurité avaient un peu figé le centre-ville. Pourrez-vous éviter cela ?

C'est vrai qu'il y a plus de contraintes, mais on nous reprocherait de laisser circuler n'importe quel véhicule. Il y a un juste milieu à trouver.

Combien de temps allez-vous rester ?

On ne le sait pas, je n'ai pas d'a priori mais j'aimerais rester trois ans. Il faut un an pour connaître un territoire avant d'apporter une plus-value réelle.

Votre secrétaire général, Xavier Triouillier, rejoindra la commune de Rouillac en mars. Avez-vous trouvé un remplaçant ?

J'y travaille, ce serait bien qu'il soit remplacé début avril. C'est un poste nécessaire, le seul cadre A dont je dispose. Il faut qu'il y ait des candidats, pour l'instant il y en a deux.

Javrezac: l'histoire locale s'invite au conseil municipal



Pascale Belle, maire (Photo CL), a réuni le conseil municipal ce lundi avec à l'ordre du jour, l'histoire du village durant la Seconde Guerre mondiale.

En 1941, la commune de Javrezac a vu sa population doubler en une nuit. Quelque 300 personnes, dont des Mosellans, ayant fui l'Est de la France s'y sont réfugiées pour se protéger de l'avancée de la guerre et ont été accueillies.

À cette époque des liens s'étaient tissés, puis les familles ont conservé et entretenu des relations, des amitiés fortes. Lors de la dernière séance du conseil municipal,

il avait été prévu de concrétiser ses souvenirs par l'inauguration le 3 mars prochain de «La Venelle des Mosellans».

Pascale Belle propose au conseil d'associer à cette manifestation, le comité de jumelage, la Moselle et Javrezac possédant des liens forts pouvant être associés à un jumelage. Après discussion, il ressort qu'il sera mis en place un hébergement chez l'habitant pour une dizaine de personnes. À cette même date se tiendra le repas des anciens à la salle des fêtes, auquel seront invités les Mosellans pour fêter cette inaugura-

tion et sceller cette amitié entre les deux populations.

Agglo Grand Cognac. La prise de compétence «voirie» par la communauté est évoquée. Concernant la compétence «école», l'ensemble des conseillers municipaux estime qu'il est nécessaire d'apprendre à travailler ensemble, «de *laisser du temps au temps*».

Le service archivage proposé par l'agglo est adopté. Une personne se déplace à la mairie et estime le temps d'intervention jugé nécessaire, l'agglo proposant une formation aux agents de la commune.

■ BOURG-CHARENTE

Les projets concrétisés grâce à une gestion rigoureuse

Jérôme Sourisseau, maire, a animé la cérémonie des vœux, en présence d'une centaine de personnes, dont de nombreux élus locaux et départementaux. En support, un diaporama réalisé par la commission municipale et présenté par Alcinda Marbach.

«2017 a été une année de transition avec de nombreux chantiers en cours qui vont se poursuivre en 2018», a déclaré le maire. Après quelques soucis, la 2^e tranche du réaménagement de Veillard vient de s'achever; la tranche suivante, intéressant la route de Chez-Dagnaud à la sortie ouest du village, devrait débuter en 2018, sans enfouissement des réseaux pour lesquels une nouvelle demande de prise en charge va être déposée. «Depuis 2008, nous poursuivons le réaménagement de nos villages, avec le soutien de plusieurs partenaires: Syndicat départemental d'électricité et de gaz, Département, État».

Autres projets, l'avenir de l'ancien bar, rue du Port. Le studio et le local de l'ancien musée devraient être loués à l'artiste Cyril Karénine; les Chaumes de Soubérac vont retrouver leur état naturel après enlèvement des déchets de l'usine d'enrobé des années 90; le nouveau réfectoire de la cantine scolaire, réalisé par l'ex-CDC de Jarnac et l'agglo, sera inauguré au printemps, ainsi que le sentier de



Quatre médaillés ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux.

Photo CL

randonnée du Romède, aux paysages magnifiques et variés qui attirent de nombreux marcheurs.

La création d'un nouveau parking proche de la salle des fêtes, des écoles, et de l'église est à l'étude, alors que les travaux d'agrandissement et de mise aux normes de la salle des fêtes sont en attente du bouclage financier.

Le maire est revenu sur le succès populaire du spectacle «son et lumière», avec la participation de plus de 100 bénévoles locaux. «Nous remettons cela en 2018, avec un nouveau spectacle grandiose, «La fabuleuse histoire du cognac», programmé les 13 et 14 juillet. Tous nos projets se réa-

lisent grâce à une gestion rigoureuse», a conclu le maire, avant d'évoquer l'agglo de Grand Cognac, dont il a été élu récemment à la présidence, après une première année «compliquée», avec l'envie d'en faire «une structure dynamique, rayonnante, solidaire, au service de nos concitoyens».

Il a rendu hommage à ses collègues, aux agents communaux, aux associations, avant d'honorer quatre personnes investies et reconnues, en leur remettant la médaille communale: Jean-Michel Mounier, André Joseph, Frédérique Dolimont, Jean-Michel Dumas. Le partage de la galette et du verre de l'amitié a clos la cérémonie

Prochains vœux dans une salle des fêtes rénovée

Samedi, Michel Desafit, maire, a accueilli les habitants à l'occasion de la cérémonie des vœux, tenue à la salle des fêtes.

Après une rétrospective de l'année écoulée, forte en changements, voire bouleversements, tant au point de vue politique, social qu'économique, le maire a rappelé que la commune était intégrée à l'agglomération de Grand Cognac, forte de 58 communes. Il constate amèrement *«qu'après un départ avec un enthousiasme modéré»*, des difficultés se font jour et surtout *«la difficulté de se faire entendre pour une petite commune»*. Concluant ce chapitre par un *«je reste ferme sur ce que j'ai dit et écrit: que certains collègues voyaient plus cette réunion de nos 4 CDC comme une absorption pure et simple par une des CDC qu'une fusion solidaire et harmonieuse des 4 CDC»*.

L'élue a ensuite évoqué l'ouverture de l'école privée bilingue, dispensant la pédagogie «Montessori» qui repose sur l'écoute et le respect du rythme de l'enfant, dirigée par Adora Totozaraso et qui accueillera cette année son quatorzième élève, évitant ainsi que les locaux de l'école soient abandonnés suite à la fermeture de la classe. Le moulin, qui a retrouvé ses ai-

les, accueillera aux beaux jours un pique-nique, qui, espèrent les élus, rassemblera une grande partie des Verriérois.

Au vu de la baisse des dotations de l'État, 2018 nécessitera une grande vigilance au niveau des dépenses. Les travaux sont donc inscrits par priorité. La salle des fêtes devrait être réaménagée, le permis de construire accordé, mais la commune est dans l'attente de décisions des subventions accordées.

Sont envisagés également des travaux de peinture sur les ouvertures des bâtiments communaux, l'achat de mobilier d'environnement pour les espaces publics, le surfacage de la place de l'église, la continuité des travaux de voirie avec une priorité pour la route Verrières-Saint-Fort, l'aménagement du carrefour RD 44 et route de Saint-Fort.

Dans le premier trimestre, une réunion avec GRDF sera organisée sur la faisabilité du projet de branchement au gaz naturel si le réseau arrivait sur le territoire de la commune.

Pour conclure, Michel Desafit est revenu sur le travail toujours plus important des employés municipaux, charge due aux baisses de dotations et aux contraintes de l'adaptation au «zéro phyto».



Les élus et invités ont été attentifs au discours engagé du maire.

Photo CL

Un médecin attendu pour avril et des travaux annoncés



Bernard Dupont et son équipe ont aussi présenté les nouveaux habitants.

Photo CL

Bernard Dupont, maire, et son conseil municipal ont accueilli les habitants vendredi soir à la salle des fêtes, à l'occasion de la présentation des vœux. La commune recense 1 089 habitants au 1^{er} janvier 2017.

Avant de présenter les perspectives pour l'année qui s'annonce riche, le maire a évoqué l'arrivée du nouveau médecin. *«Le docteur Bertolani, médecin italien parlant français, devrait arriver au mois d'avril au cabinet Bouxin. Il a rencontré quelques problèmes de documents et de traduction entre les ordres de médecins italiens et français. Il est attendu avec impatience»*. Avec ses collègues maires et les conseils municipaux voisins, le maire a assuré tout mettre en œuvre pour conserver un pôle médical à Nercillac, avec le soutien de M. Lebastard, pharmacien, du Dr Ja-

vaugue et de M. Seidl, le propriétaire du cabinet.

L'édile a ensuite indiqué la nécessité de nommer un troisième adjoint étant donné la charge de travail. Michel Galard a été élu le 8 décembre.

Concernant les travaux de voirie, un goudronnage sera posé sur 1 km chemin Terrier-Pichon à Batte-Chèvre, dernier chemin blanc reliant deux villages de la commune. *«Nous allons engager des travaux à la salle Gourçon avec l'aménagement de la salle actuelle, le changement du plafond et de l'éclairage, la peinture des murs, le changement de la porte et modification des WC afin qu'ils soient aux normes pour les handicapés»*, a annoncé le maire. L'agrandissement en vue de la création d'une salle de découpe gros gibier par la société de chasse avec la mise en conformité et réglementation est

aussi prévu. *«Nous allons aussi reprendre le dossier des bâtiments qui sont autour de la salle des fêtes»*, a ajouté le maire.

Concernant le haut-débit, Bernard Dupont a indiqué *«que l'installation de la fibre sur toute l'agglomération sera effective sous quatre ans. Les travaux vont débuter sur le bourg et les villages rapidement et s'étaleront jusqu'en 2020»*.

Concernant les écoles, le maire a annoncé que l'arrêt des temps périscolaires devrait être effectif en juillet. Il reste à savoir qui en aura la compétence en 2019, entre l'agglomération, la commune ou un syndicat. Même question pour la voirie. *«Face à la diminution des dotations de l'État aux collectivités territoriales, nous devons rester prudents dans nos projets»*, a conclu le maire avant de présenter les nouveaux habitants et de poursuivre la soirée autour d'un buffet.

Quelques investissements prudents pour cette année

Laurence Girard, maire, entourée de son équipe recevaient les habitants vendredi soir à la salle des fêtes. *«Ayons une pensée pour les Saint-Sévériens qui nous ont quittés l'an passé, plus particulièrement pour Jean-Marie Auboin brutalement disparu en octobre. Nous perdons un adjoint précieux, dévoué qui connaissait la commune sur le bout des doigts».* La maire a rappelé que le secteur est toujours dans l'attente d'accueillir un nouveau médecin à Nercillac (lire ci-contre). L'intégration au sein de l'agglo s'avère plus fastidieuse que prévue. Les attentes des communes membres diffèrent quant aux compétences prises ou à prendre et cela engendre des réunions et des discussions quelque peu mouvementées, d'où la démission du président Gourinchas. *«Cette période d'incertitude concernant les dotations de l'État et la suppression de la taxe d'habitation freinent quelque peu les projets d'investissements des communes rurales telles que la nôtre».* Mais la municipalité ne se décourage pas et ses projets restent à

hauteur des possibilités financières. Les investissements seront principalement axés sur l'achat d'un tracteur et d'un broyeur, de la réfection du chemin de Chailloux. *«Nous essayons de réhabiliter un chemin par an. Il y aura aussi la réparation du support de la grande cloche de l'église et éventuellement le beffroi, ainsi qu'une rampe pour handicapés amovible»*, a détaillé la maire qui a demandé ensuite aux administrés d'accorder un bon accueil à Sophie Schwebel qui va assurer le recensement (lire en page précédente).

Le maire a rappelé que les travaux prévus l'an passé ont été réalisés chemin de La Grelière, l'achat d'un tracteur-tondeuse, la remise en état du pont du Gât, l'achat d'une armoire anti-feu pour les registres d'état civil et la fin des travaux du logement locatif. Les locataires ayant emménagé au mois de juin. Enfin, Laurence Girard a remercié les agents communaux et les associations dont l'énergie entretient une vie communale riche en animations. Les échanges se sont poursuivis autour d'un buffet.



Laurence Girard, maire, entourée de son équipe, a évoqué les projets.

Photo CL

Immigration: Macron conjugue «fermeté» avec «humanité»

L'État «ne laissera pas se reconstituer une Jungle», a affirmé hier le Président à Calais. Mais il prendra en charge les repas des migrants.

Hier, plusieurs personnalités, dont certaines proches du chef de l'État comme Jean Pisani-Ferry ou Thierry Pech, ont signé dans *Le Monde* une tribune très critique à l'égard de la politique migratoire du gouvernement. Agacé par ces critiques, Emmanuel Macron a défendu à la fois hier à Calais «un devoir d'humanité» vis-

à-vis des migrants et le respect de «l'ordre républicain», assurant qu'«en aucun cas» l'État «ne laissera se reconstituer une Jungle». Pendant ce temps, près du terminal des ferries, des dizaines de migrants patientaient à un point de distribution de l'association Salam. La plupart d'entre eux ont passé la nuit sous des tentes dans les bois.

Un groupe d'Éthiopiens témoigne des opérations policières menées la nuit. «Ils gazent les tentes pendant qu'on dort. Ils prennent les tentes, les sacs de couchage, même les médicaments donnés à l'hôpital. Ils nous parlent pas, juste psst, psst (le bruit des gaz lacrymogènes)», raconte Dawit, 21 ans.

Le chef de l'État, qui s'exprimait devant les forces de l'ordre à Calais, a affirmé qu'il ne laisserait «personne caricaturer» leur travail, mais les appelés à être «exemplaires» vis-à-vis des migrants. Accompagné notamment du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, le chef de l'État a annoncé une «prime exceptionnelle de résultat» en 2018 pour les forces de l'ordre affectées dans le Calaisais. Emmanuel Macron a indiqué également que l'État allait «prendre



«Rester à Calais constitue une impasse», a averti hier Emmanuel Macron. Photo AFP

en charge» la distribution de repas aux migrants de Calais, un service fourni aujourd'hui par les associations. Entre 350 et 500 migrants, selon l'État, sont aujourd'hui présents à Calais, essentiellement venus de la Corne de l'Afrique (Éthiopie, Érythrée) et d'Afghanistan, contre près de 8.000 avant la fermeture de la Jungle.

Le déplacement dans le Pas-de-Calais d'Emmanuel Macron intervient en plein débat sur le projet de loi asile-immigration qui doit être présenté en février.

Le délégué interministériel aux réfugiés, attendu depuis l'été dernier, sera nommé «la semaine prochaine», a par ailleurs annoncé hier Emmanuel Macron.

Le chiffre

262.000

En 2017, la France a délivré 262.000 titres de séjour (+13,7%) sur un an, selon le rapport de la Direction

générale des étrangers en France (DGEF). Mais dans le même temps, les expulsions d'étrangers en situation irrégulière ont augmenté de 14,6%, avec 14.859 retours forcés.

UNION EUROPÉENNE

Pêche électrique: le Parlement dit non



C'est une première victoire pour les opposants à la pêche électrique dans l'UE, une pratique jugée «destructrice» pour les fonds marins mais autorisée à titre expérimental en mer du Nord. «C'est une très belle victoire contre une pêche terriblement néfaste, une véritable arme de prédation massive», s'est réjoui l'eurodéputé Yannick Jadot (Verts français), qui fait partie des élus à la pointe de la contestation. Le vote de mardi n'est toutefois qu'une étape du long parcours législatif du texte au sein de l'UE. Le Parle-

ment va maintenant entrer en négociation avec le Conseil (les États membres) et la Commission pour trouver un compromis final.

«Concurrence déloyale»

Cette dernière a défendu jusqu'au bout sa proposition de supprimer la restriction imposée aux flottes des États membres, en fait une dérogation établie à titre d'expérimentation. Celle-ci limite à 5% de la flotte, dans chaque pays concerné, les chalutiers à perche autorisés à s'équiper

pour la pêche électrique. L'exécutif européen souhaitait en revanche maintenir la zone géographique dans laquelle ce type de pêche est limité, au sud de la mer du Nord.

Mais les amendements votés lors de la séance plénière du Parlement font sauter toute dérogation. Les «petits» pêcheurs adeptes de la méthode artisanale étaient eux aussi montés au créneau, en particulier dans le nord de la France et en Angleterre, évoquant une «concurrence déloyale» des bateaux néerlandais.